



Revue des missions #3

La revue des missions qu'on ne reverra jamais ? Du déjà vu dans nos ministères...

Les ingrédients de la

« recette » (en savoir plus ICI):

- La réforme de l'organisation territoriale de l'État incluant préfectoralisation des services et dépeçage des directions régionales.

- Les coupes sombres à chaque Loi de finances qui génèrent des plans sociaux dans les EP et services..

Les prochaines cibles :

- les missions liées à la connaissance des territoires, aux transports, à la prévention des risques, à l'évaluation environnementale, à l'énergie et au climat.

Déjà des premières victimes :

- Les missions urbanisme/aménagement/logement (en savoir plus ICI), les missions « fiscalité de l'urbanisme » des DDT(M) décidées comme transférées aux Finances (en savoir plus ICI), les missions Eau/Biodiversité (en savoir plus ICI), les missions « publicités » des DDT(M) annoncées comme transférées aux collectivités (en savoir plus ICI).

Le questionnement :

- vos missions ont-elles vraiment un intérêt ou ne pourraient-elles pas être mieux faites par d'autres ou pas du tout ?

Et les missions qui passerait au travers de la « revue » Pompili? :

- elles feront les frais de la loi 4D Gourault si elle va à son terme! (mise sous tutelle préfectorale des opérateurs et leur mutualisation)



Parcs nationaux
VNF
Transports
DREAL
Agences de l'eau
Aménagement
Risques
Logement
OFB
Ecologie
CEREMA
Ecole et centres de formation
Météo France
DIRM
DDTM
Administration centrale
DGAC
DIR
IGN
ANCOLS

N° spécial :
Les fonctions support sur le grill...

Réunion du 31 mai 2021
avec la SG du MTE, et le DRH

Revue des missions

Rubrique fonctions support

De quoi parle-t-on ?

Ce sont les missions du programme 217 : la gestion administrative et la paie des agents, la comptabilité, la formation, le numérique, la logistique...

Ce programme, qui a subi **une perte sèche d'environ 900 effectifs en 4 ans**, fait donc aujourd'hui l'objet d'une revue des missions dont le pseudo objectif est de donner de la visibilité à notre ministère à 5 ans.

Pour FO, il s'agit pour le ministère d'élaborer un vaste plan de suppression de missions et de diminution des effectifs pour résumer organiser un plan social !

Ces objectifs ont été écrits par un cabinet privé, et repris pour argent comptant par l'administration. Le cabinet n'a fait que répondre à la commande, en élaborant, voir fabriquant des arguments.

Quelles propositions ? (à retrouver ICI)

→ **gestion administrative et paie des agents** : analyse sur l'organisation du soutien avec comparaison de l'organisation des 14 PSI (en région et en AC) par un interministériel.

cabinet externe privé. Ce dernier devra livrer des propositions d'évolution et d'organisation des PSI.

A noter le retour des « irritants » (terme policé loi 4D, alors que l'ordonnance sur ce point n'est pas

volontairement utilisé pour minimiser les impacts subis) et connue.

de la participation des agents à une boîte à idée pour simplifier le processus RH, autant de stratagèmes pour détourner l'attention des agents de la source des difficultés, les réorganisations incessantes issues des orientations dogmatiques gouvernementales. FO reste dubitative sur cette proposition de co-construction avec les agents qui souvent aboutit à l'utilisation dévoyée des propositions des agents, par l'administration. Cette dernière reprendra les propos des agents pour les transformer en arguments pour servir son propre objectif.

→ **organisation de la chaîne de dépenses et de recettes** : création des centres de gestion financière intégrée à compter de 2023. Ainsi, les opérations dans Chorus se feront au sein d'une même équipe (DGFIP!) sous l'égide du comptable.

Alors que les CPCM représentent une part importante des effectifs de certaines DREAL cette réforme va amplifier leur déstructuration !

→ **formation** : rationalisation des offres de formation. A noter que l'administration compte développer le numérique pour les formations ! C'est une logique comptable qui ne dit pas son nom, au détriment de la qualité des formations.

→ les écoles :

La réflexion engagée s'inscrirait dans une étude stratégique, selon l'administration. Dans les faits les ministères passent de la stratégie à la fermeture à l'ENTE. S'appuyant sur un audit réalisé par un cabinet privé, qui est constitué d'erreurs, mais qui sert le seul objectif de l'administration. L'administration n'utilise même plus sa capacité interne en termes d'ingénierie pour faire ses audits. L'objectif, rien que l'objectif quoi qu'il en coûte. De l'argent pour le cabinet privé, mais pas pour l'école !!!

Signez la pétition ici : [Sauvons notre école!](#)

→ **logistique, moyens généraux**: lancement d'une étude

→ **Opérateurs et EP** : mutualisation des fonctions supports des opérateurs. Cette orientation est une anticipation de la

ordonnance sur ce point n'est pas



LES AGENTS ACTEURS DES RÉFORMES ?
GARE À LA CHUTE...

En résumé :

Quelque soit l'objet de la revue des missions, chaque réunion emporte son lot d'abandon de mission, de transfert, de mutualisation...

La secrétaire générale l'a d'ailleurs confirmé lors du CTM du 27 mai 2021, la revue des missions entraînera des réformes et autres réorganisations!

Et les agents dans tout cela ?

→ **Ce n'est manifestement pas le sujet de préoccupation de l'administration.** Ils ne sont que la malheureuse composante d'une « trajectoire d'ETP » descendante, pions à déplacer au gré de la redistribution/suppression/mutualisation des missions.

Comme dans l'ensemble des domaines d'intervention de nos ministères, un message clair qui vous est adressé :

« Vos missions sont au mieux un doublon, elles seront mieux assurées par d'autres (comme par big data), ou au pire elles ne sont pas utiles ! »

Tout ceci au prétexte de prétendues évolutions de compétences, de renforcement de la formation.

Pour FO, cette déclinaison de la « revue des missions » confirme nos craintes:



- mutualisations,
- transfert des missions parfois vers d'autres ministères,
- abandon des certaines missions qualifiées d'inutiles,
- redistribution de la gestion RH vers les agents eux-même qui seront personnellement responsables de leur gestion administrative.

Et la liste n'est pas exhaustive !

Depuis longtemps, les politiques de rigueur imposent aux services de l'Etat des recherches d'économies, et les fonctions supports ont été parmi les plus durement touchées. Aujourd'hui encore, les propositions de l'administration dans le cadre de la revue des missions impactent encore plus défavorablement ces missions.

Pour FO, les agents exerçant les missions transversales du BOP 217 dites « fonctions supports » exercent des missions de service public, le service est rendu aux agents de nos ministères. Ce service public doit être préservé !

Sur bon nombre de points de cette réunion, FO a tenu à exprimer son désaccord ou son appréciation, exigeant le renforcement des services support et condamnant fermement les orientations sous tendues et leur conséquences négatives pour les personnels.

Dans ce domaine comme dans les autres, FO refusera de se laisser embarquer dans un exercice de choix du bras ou des jambes à couper à notre pôle ministériel.

D'autres choix sont possibles !

- **Pour** un État présent, pertinent et cohérent à tous les étages de la République
- **Pour** la reconnaissance et la valorisation de la plus-value des ministères techniques
- **Pour** un État à l'écoute et partenaire éclairant des collectivités locales
- **Pour** un réseau de formation et de recherche ministériel conforté : sans écoles, pas de ministères techniques...et inversement !
- **Pour** un État véritablement connecté au territoire, que l'on peut encore toucher du doigt... et pas seulement de la souris
- **Pour** un État qui sera encore là quand on l'appellera à l'aide
- **Pour** une ambition réaffirmée dont l'hypothèse de base ne peut être la contrainte budgétaire
- **Pour** la consolidation des compétences des services et des agents via des parcours professionnels ministériel
- **Pour** des parcours professionnels dans une Fonction publique attractive, valorisée et fière de sa diversité
- **Pour** le retour à des conditions de travail décentes et la prise en compte de l'humain dans l'organisation des services



